





Mars 2018

FO News

Primes secouriste/pompier - Logement - Epargne

Epargne salariale : calendrier à venir



PERCO

A partir du 27 mars

Courrier personnel d'information sur le Wesop



- Choix de l'utilisation de l'intéressement et de la participation
- Pour les personnes intéressées, Wesop sur un site via un site Web dédié

1ère quinzaine de mai

Versement de jours de congés vers le CET

Attention aux vacances!



1% Logement

Le 1% logement est l'action facilitant le logement des salariés. Elle a pour but de faciliter la location, l'achat et l'aménagement du logement.

Les règles du 1% logement changent sur Grenoble

Désormais, il faut passer directement passer par Action Logement (https://www.actionlogement.fr) et faire valider par la fonction RH l'appartenance à Schneider Electric.

Consulter le site pour toutes vos problématique liées au logement !





Primes secouriste Primes pompier





FO a revendiqué de nombreuses fois le paiement des primes Secouriste et Pompier sur les sites du bassin grenoblois (dernier tract du 29 septembre 2017).

Lors de la négociation du plan salarial du début d'année, le paiement de ces primes de manière uniforme que l'ensemble du territoire à été **OBTENU PAR FO**.

Ce point sera abordé lors de réunion des CHS-CT de chaque site en 2018, afin de définir le nombre de pompier(e)s et secouristes adéquat sur chaque site. La prime sera versée aux personnes en activité sur le site et à jour de leurs formations et recyclages.

Ces nouvelles modalités seront effectives au 1^{er} septembre. N'hésitez pas à contacter vos représentant(e)s **FO** pour plus d'information.







